



LES PROTOCOLES AROMATIQUES STANDARD CHEZ L'ANIMAL DE COMPAGNIE

1.INFECTIOLOGIE

Le diagnostic d'une infection, indépendamment de la localisation et de l'agent pathogène qui en est responsable, représente certainement une majorité des conclusions de l'anamnèse d'un vétérinaire en consultation. Dans un tel cas de figure, il est bon d'évoquer quelques mesures d'hygiène générale de l'animal sensées favoriser un rétablissement rapide et complet.

- Réduire quelque peu l'alimentation solide ; l'animal faible saura de toute façon gérer de lui-même ses apports en nourriture mais il est erroné de penser qu'une ration alimentaire augmentée va favoriser la récupération de l'animal.
- En cas d'alimentation en produits crus, il est parfois indiqué de cuire ces aliments afin d'en faciliter la digestion. L'inclusion de riz complet cuit peut également constituer une source d'énergie et de fibres qui seront les bienvenues.
- Laisser boire l'animal à volonté, en changeant régulièrement l'eau de boisson. A l'instar de l'humain, un animal faible aura tendance à boire plus pour favoriser l'élimination naturelle des toxines et pour réguler une augmentation possible de la température corporelle.
- Fournir à l'animal une source de magnésium, sous forme de chlorure de magnésium ou sous forme de Magnésium biodisponible sous forme de chélate d'acide aminé. Le magnésium est en effet indispensable -entre autres- à l'activation et au fonctionnement des mécanismes naturels de défense de l'organisme (immunité spécifique et non spécifique). Il est donc conseillé de préparer une solution de magnésium à raison de 20 g

par litre d'eau et d'en faire boire l'équivalent de 20 ml par jour et par tranche de 10 kg de poids, ce durant une dizaine de jours.

- Enfin, une supplémentation de l'alimentation avec une source de Chlorella, voire de Spirulina, apportera tous les minéraux et acides aminés nécessaires à la restructuration du pool énergétique des animaux. L'addition de ces algues unicellulaires peut se faire à raison de 500 mg/jour/10 kg poids, durant une quinzaine de jours.

Nous vous proposons ici des schémas simples d'utilisation de préparation à base d'HE pour soigner un large panel d'infections de la sphère ORL, de la sphère respiratoire et de la sphère gastro-intestinale, mais également des cas de néphrite, de cystite, etc.....

Il est bon de rappeler que l'aromathérapie n'est pas spécifiquement une antithèse de l'utilisation d'antibiotiques de synthèse et que les deux approches sont parfaitement compatibles. Une conjugaison d'un traitement antibiotique et d'une supplémentation d'HE permet souvent de réduire significativement le temps nécessaire à la guérison et d'éviter l'emploi aveugle d'antibiotiques les plus récents pour soigner des infections à germes classiques tels le staphylocoque doré ou E.coli.

PROTOCOLE N°1

Infections bactériennes ORL, cystites, néphrites, etc.....

1 oléocapsule ORIGAN /jour/ 10 kg ou 3 gouttes d'HE d'Origan compactum/jour/ 10 kg, à mélanger à la nourriture, durant 5 à 7 jours.

Commentaire : l'HE d'Origan à fluorescences compactes (*Origanum compactum*) est, parmi les HE disponibles actuellement, celle qui offre le meilleur pouvoir antiseptique et antibactérien envers un large spectre de germes Gram + et Gram -, grâce à l'association de deux phénols terpéniques, le carvacrol et le thymol. De plus, aux doses préconisées l'HE d'Origan à inflorescence compactes ne présente pas de toxicité ni d'intolérance gastrique.

Note : les oléocapsules d'*Origanum compactum* sont aisément disponibles dans le commerce. Elles contiennent de 30 à 75 mg d'HE.

Le choix de ces capsules aromatiques doit être guidé par la qualité de l'huile essentielle qui est utilisée. (nous préférons le label BIO)

PROTOCOLE N°2

Infections bactériennes aiguës

Préconiser une antibiothérapie raisonnée

Associer 1 oléocapsule ORIGAN/jour/ 10 kg ou 4 gouttes d'HE de Melaleuca alternifolia /jour/ 10 kg à mélanger à la nourriture, durant 5 à 7 jours.

Commentaire : l'important en face d'une infection aiguë est de l'enrayer le plus vite possible. Or, ceci n'est possible par le truchement d'HE qu'en appliquant ce que l'on nomme un S.A.U (Soin Aromatique d'Urgence), qui reste du domaine d'aromathérapeutes expérimentés maîtrisant parfaitement les synergies d'HE ainsi que les dosages en fonction des profils toxicologiques des actifs choisis. La prescription d'un antibiotique bien choisi constitue donc une sage priorité.

En complément de l'antibiothérapie, nous conseillons l'utilisation d'HE de Tea-Tree (Melaleuca Alternifolia- attention aux contrefaçons pour cette huile essentielle la plus vendue au monde !) qui possède l'intéressante propriété d'être particulièrement active contre le Staphylococcus aureus et Escherichia coli, réputées pour leur propension à être résistants contre de plus en plus d'antibiotiques.

PROTOCOLES N°3

Infections virales

4 gouttes du mélange suivant /jour/ 10kg à mélanger à la nourriture durant 5 à 7 jours

HECT Cinnamomum camphora et cinéole (Ravintsara)	25%
HECT Melaleuca alternifolia (Tea-Tree)	20%
HECT Eucalyptus radiata (Eucalyptus radié)	20%
HECT Eugenia caryophyllus (Clou de girofle)	10%
HECT Melaleuca quinquenervia (Niaouli)	20%
HECT Cinnamosma fragrans (Mandravasarota)	5%

Un tel mélange d'HE peut également se présenter sous forme de capsules molles aromatiques, que l'on remplira avec 75 mg d'HE et 425 mg d'une huile végétale support (pépin de raisin, onagre, germe de blé...) La posologie devient alors 1 capsule aromatique / 10 kg/jour durant 5 à 7 jours.

PLUS

- 1 oléocapsule ORIGAN/jour/10 kg OU 3 gouttes d'HE d'Origanum compactum /jour/10 kg à mélanger à la nourriture, durant 5 à 7 jours.

Commentaire : certaines HE sont de puissants antiviraux. C'est un fait avéré et éprouvé cliniquement, même s'il est encore difficile de décrire le mécanisme intime par lequel les HE amènent à la lyse des cellules infectées par les particules virales. Des éléments de réponse sont certainement à trouver dans l'importante action immunostimulante que ces mêmes HE possèdent.

Ce protocole est complété par des capsules ou de l'HE d'Origanum compactum à titre de prévention d'infections bactériennes opportunistes suite à l'affaiblissement de l'organisme engendré par le virus.

PROTOCOLE N° 4

Dermatologie infectieuse bactérienne

(pyodermite, dermatose séborrhéique, eczéma, folliculites....)

1 oléocapsule ORIGAN/jour/ 10 kg OU 3 gouttes d'HE d'Origanum compactum/jour/ 10 kg à ajouter dans la nourriture, durant une à deux semaine

Ajout d'une source de Magnésium 2% à la boisson.

Nettoyage du pelage/peau : utiliser un mélange équiproportionnel des hydrolats aromatiques de Lavande, Camomille Romaine et Romarin.

Si nécessaire appliquer par après ou directement un shampoing aromatique (attention au pH de la peau, proche de la neutralité et donc légèrement plus basique que celui de l'homme) contenant des HE très antiseptiques, voire même légèrement caustique (pour pouvoir éliminer

les bouchons de sébums et enlever les squames grasses) mais également anti-inflammatoire :

HECT <i>Lavandula angustifolia</i> (Lavande officinale)	0,8%
HECT <i>Melaleuca alternifolia</i> (Tea-Tree)	1,5%
HECT <i>Cinnamomum verum</i> écorce (Cannelle)	0,1%
HECT <i>Laurus nobilis</i> (Laurier noble)	0,6%

Soin des affections dermatologiques : utiliser une crème hydratante ou un gel au carbopol 2% contenant les HE suivantes :

HECT <i>Lavandula angustifolia</i> (Lavande officinale)	1%
HECT <i>Eugenia caryophyllus</i> (Giroflier)	0,2%
HECT <i>Melaleuca alternifolia</i> (Tea-Tree)	1%
HECT <i>Aniba rosaeodora</i> (Bois de Rose)	1%
HECT <i>Litsea citrata</i> (Litsée citronnée)	0,4%
HECT <i>Cedrus atlantica</i> (Cèdre de l'Atlas)	0,6%

Commentaire : la dermatologie vétérinaire est probablement la discipline la plus délicate, car elle exige une maîtrise parfaite de l'approche différentielle du diagnostic. C'est d'ailleurs pour cela que les vétérinaires dermatologues sont des passionnés qui doivent procéder à une démarche scientifique rigoureuse afin de poser un diagnostic correct et par là proposer un protocole de traitement adéquat.

2.PARASITOLOGIE

LES PARASITES INTERNES

Chiens et chats présentent une grande sensibilité aux infestations helminthiques. Dès la naissance on estime que plus de 90% des chiots sont potentiellement infestés via la mère. Il faut donc développer des programmes de vermifugations bien étudiés en fonction des périodes pré-patentes de chacun des vers concernés (laps de temps théoriques séparant la vermifugation d'une potentielle réinfestation de l'hôte). Un animal peut donc être vermifugé à titre préventif ou à titre curatif si son état (ou examen des selles) conduit au diagnostic d'une infection helminthique.

Voici des protocoles généraux de vermifugation à base d'HE, à titre préventif et lors d'infections avérées. Avant toute chose, il est bon de savoir que l'activité vermifuge des HE n'a pas encore été avérée envers des helminthes spécifique des animaux de compagnie (comme par exemple le *Dypilidium*, le genre *Toxocara*...) Elle l'est par contre envers des espèces rencontrées chez l'homme telles l'*Ascaris suum*, *Taenia ssp*, les oxyures, les *Trichuris*, les *Ankylostoma*.

En outre, les HE ne peuvent décemment concurrencer la rapidité d'action et de confort d'application des combinaisons médicamenteuses actuellement disponibles. Les formules proposées devront dès lors être administrées durant plusieurs jours de façon rigoureuse.

Avant tout il est bon de rappeler qu'une cure de magnésium régulière stimulera le processus immunitaire naturel et aidera à l'élimination naturelle des vermines.

On sait que l'ail sous toutes ces formes est un excellent vermifuge, que l'on donne régulièrement aux chevaux par exemple. L'ail existe sous forme crue, sous forme d'HE. Malgré son efficacité indubitable en tant que vermifuge, l'HE d'ail (*Allium sativum*) présente une odeur excessivement forte et souvent désagréable que peu de personnes tenteront d'intégrer à la ration alimentaire de leur animal. Dès lors, si le cœur vous en dit.....

PHASE D'ENTRETIEN/DE PRÉVENTION

Appliquer le protocole suivant toutes les 2 à 4 semaines en fonction du mode de vie de l'animal (un animal sédentaire vivant en appartement étant potentiellement moins sensibilisable qu'un autre vivant à la campagne en milieu ouvert), et ce durant 2 à 3 jours consécutifs.

- Une oléocapsule aromatique* contenant les HE suivantes
- HECT Satureja montana (Sarriette des montagnes) 15 mg/capsule
- HECT Cinnamomum cassia (Cannelle de chine) 10 mg/capsule
- HECT Origanum compactum (Origan compact) 25 mg/capsule
- HECT Ocimum basilicum (Basilic exotique) 20 mg/capsule
- HECT Mentha piperita (Menthe poivrée) 5 mg/capsule

* disponible dans le commerce sous le nom de OLEOCAPS2

OU : UN MÉLANGE VERMIFUGE COMME CI-DESSOUS

- HECT Chenopodium ambrosioides (Chenopode) 1 ml
- HECT Cinnamomum cassia (Cannelle de chine) 2 ml
- HECT Chamaemelum nobile (Camomille Romaine) 1 ml
- HECT Eugenia caryophyllus (Clou de girofle) 1 ml
- HECT Melaleuca alternifolia (Tea-tree) 1 ml
- HECT Citrus limonum zeste (Citron) 2 ml
- HECT Eucalyptus polybractea (Eucalyptus à bractée) 2 ml
- Germe de blé (huile végétale) 10 ml

Posologie :

- Chez l'animal de moins de 20 kg : 3 gouttes mélangées à la nourriture, une fois par jour durant 2 à 3 jours
- Chez l'animal d'un poids supérieur à 20 kg : 8 gouttes mélangées à la nourriture, deux fois par jour durant 2 à 3 jours.

En cas d'infestation avérée :

Suivre le protocole suivant durant 3 jours consécutifs :

- 1 oléocapsule aromatique / 10 kg/ jour (composition 1)
- **Chez les chiens pesant moins de 20 kg :** 3 gouttes du mélange vermifuge mélangées à la nourriture, deux fois/jour.
- **Chez les chiens pesant plus de 20 kg :** 8 gouttes du mélange vermifuge mélangées à la nourriture, deux fois/jour.

LES PARASITOSEES EXTERNES

(exception faite de la lutte contre les puces et les tiques)

Ici aussi la liste des espèces de parasites – souvent des acariens- n'est pas mince et s'allonge d'ailleurs avec les années. Ces acariens sont des agents de gales, de pseudo-gales ou de dermatites folliculaires, par exemple dans des cas d'infection par *Demodex canis*. Les tableaux cliniques des animaux sont très variables, allant d'une légère alopecie avec une « certaine odeur » jusqu'à des dépigmentations complètes avec pyodermite infectée.

Les huiles essentielles se révèlent particulièrement efficaces dans la lutte contre les parasites. Afin de se donner un maximum de combattre efficacement l'infestation parasitaire tout en réduisant les risques liés à l'erreur de diagnostic différentiel, nous proposons l'utilisation d'une série de trois préparations, chacune d'entre elle jouant un rôle bien particulier.

LOTION AROMATIQUE ANTI-PARASITAIRE

- HECT *Melaleuca alternifolia* (Tea-tree) 10 gouttes
- HECT *Litsea citrata* (Litsée citronnée) 5 gouttes
- HECT *Mentha arvensis* (Menthe des champs) 5 gouttes
- HECT *Cinnamomum verum* feuille (Cannelle) 1 goutte
- Shampoing neutre 50 ml

Cette préparation se dilue extemporanément à 5% dans de l'eau tiède et s'applique sur tout le corps ou sur les zones atteintes à raison de deux fois par semaine durant 2 à 3 semaines. L'application se réalise à l'aide d'une brosse ou d'une éponge, en prenant soin d'atteindre la base du poil, lieu d'activité des parasites de la gale. Il ne faut pas rincer l'animal après l'application car les parasites seront détruits par contact et/ou par inhalation des molécules aromatiques actives.

Le shampoing n'est utilisé ici qu'en tant que simple agent émulsionnant des HE à l'eau. C'est ainsi que la solution finale obtenue est plus une lotion qu'un shampoing.

GEL AROMATIQUE ANTI-PARASITAIRE

- HECT *Melaleuca alternifolia* (Tea-tree) 50%
- HECT *Lavandula reydovan* (Lavandin) 15%
- HECT *Litsea citrata* (Litsée citronnée) 20%
- HECT *Eugenia caryophyllus* (Clou de Girofle) 10%
- HECT *Mentha arvensis* (Menthe des champs) 5%

Cette préparation est à incorporer à un gel Carbopol à raison de 5 ml pour 100 gramme de gel.

Ce gel servira pour les zones corporelles particulièrement sensibles (zone ano-génitale..), ainsi que pour la tête, car vaporiser les HE à ce niveau pourrait irriter considérablement les yeux, mais aussi les muqueuses auriculaire, oculaire ou nasale. L'application se réalise également deux fois par semaine, durant 2 à 4 semaines.

Il pourra également être appliqué en complément de la lotion sur des zones corporelles présentant des croûtes importantes afin que le produit puisse facilement pénétrer au travers de ces croûtes et détruire les parasites.

LE SHAMPOING ANTI-PARASITAIRE

- HECT *Litsea citrata* (Litsée citronnée) 1 ml
- HECT *Cedrus atlantica* (Cèdre de l'Atlas) 0,5 ml
- HECT *Lavandula angustifolia* (Lavande officinale) 0,5 ml
- HECT *Eugenia caryophyllus* (Clou de Girofle) 0,1 ml
- HECT *Cinnamomum verum* feuilles (Cannelle) 0,1 ml

Base shampoing neutre QSP 100 ml

Ce shampoing est destiné au soin du pelage et de la peau d'animaux sensibles aux infestations ectoparasitaires et dont l'état du pelage infesté nécessite un nettoyage préalable. Outre des agents antiparasitaires on retrouve des huiles toniques, apaisantes et anti-inflammatoires qui contrôlent l'état de l'épiderme fragilisé.

Commentaire : cette synergie de trois préparations s'avère excessivement performante dans la gestion d'un très large panel d'infections ectoparasitaires chez l'animal de compagnie.

3. STIMULATION DU SYSTÈME IMMUNITAIRE

VOIE ORALE

- HECT Cinnamomum camphora (Ravintsara) 25%
- HECT Melaleuca alternifolia (Tea-Tree) 20%
- HECT Melaleuca quinquenervia (Niaouli) 20%
- HECT Eucalyptus radiata (Eucalyptus radié) 10%
- HECT Eugenia caryophyllus (Clou de Girofle) 10 %
- HECT Cinnamomum zeylanicum écorce(Cannelier) 5%
- HECT Origanum (Origan) 5%

Application :

- Faire des gélules aromatique contenant 75 mg de cette synergie
- Donner une gélule/10 kg/jour durant 3 semaines
- Mélanger 3 gouttes /10 kg/jour de cette synergie à la nourriture durant 3 semaines

Disponible dans le commerce sous le nom de OLEOCAPS 4 OU IMMUNESSENCE.

VOIE CUTANÉE

- HECT Cinnamomum camphora (Ravintsara) 3 ml
- HECT Eucalyptus radiata (Eucalyptus radié) 3 ml
- HECT Melaleuca quinquenervia (Niaouli) 3 ml
- HECT Cistus ladaniferus (Ciste) 0,8 ml
- HECT Mentha arvensis (Menthe des champs) 0,2 ml

Huile végétale de Macadamia QSP 20 ml

Application :

- Masser 6 à 8 gouttes au niveau de l'encolure (animal à poil court), sur l'abdomen (animal à poil long) ou sur un pou plusieurs coussinets plantaires.

4. RHUMATOLOGIE GÉNÉRALE

Il est heureux de constater qu'à l'instar des humains, la longévité et l'espérance de vie des animaux de compagnie s'accroît sensiblement avec les années. Et tout comme nous, la fréquence des pathologies liées à la gériatrie animale est en augmentation constante. Parmi elles, les problèmes articulaires et rhumatismaux occupent sans nul doute une place privilégiée. En outre, les chiens massifs et sportifs sont dès l'âge de quelques mois sensibles à une série d'altérations de l'appareil locomoteur (dysplasies) qui peuvent devenir très débilitantes et handicapantes.

Quel peut être l'apport de la phyto-aromathérapie face aux pathologies ostéo-articulaires dégénératives ? En réalité, les huiles essentielles vont pouvoir exercer leurs actions antalgiques et anti-inflammatoires en priorité par la voie transcutanée. Le choix des molécules aromatiques se fait parmi les esters terpéniques (salicylate de méthyle de la Gaulthérie ou du Bouleau), les sesquiterpènes ou les aldéhydes terpéniques (maintenant appelés monoterpénals). D'autres HE sont aussi choisies pour leurs propriétés spécifiques face aux pathologies articulaires. C'est le cas de l'HE de Pin des Montagnes qui grâce à son action « cortison-like » est naturellement antalgique et anti-inflammatoire. C'est aussi le cas du Thym satureioïde (thymus satureioïdes) qui, malgré une composition plutôt axée sur une action antibactérienne, s'est révélé particulièrement utile dans bien des affections articulaires de type dégénératif.

Nous vous proposons donc la formulation suivante en cas de rhumatismes ou d'arthrose :

- HECT *Gaultheria procumbens* (gaulthérie couchée) 1 ml
- HECT *Pinus pumillionis* (Pin des Montagnes) 1 ml
- HECT *Rosmarinus off ct camphre* (Romarin à camphre) 1 ml
- HECT *Thymus satureirīdes* (Thym satureoIdes) 1 ml
- HECT *Helichrysum italicum* (Immortelle) 1 ml
- Huile végétale de *Macadamia* QSP 50 ml

Mode d'utilisation : Appliquer la solution huileuse 2 à 3 fois/jour en massage local durant minimum 7 jours ou jusqu'à amélioration notable de la symptomatologie.

Pour les chiens à poils longs, il est conseillé de bien écarter le pelage afin d'appliquer la solution à même la peau.

Note importante : Un certain nombre d'extraits de plantes se révèlent particulièrement utiles dans le soin de pathologies ostéo-articulaires lorsqu'ils sont administrés par voie orale. Ces extraits de plantes sont riches en minéraux organiques biodisponibles et en substances naturellement anti-inflammatoires qui peuvent inhiber spécifiquement les voies biochimiques pro-inflammatoires tout en favorisant l'action de molécules naturelles anti-inflammatoires (prostaglandines anti-inflammatoires). On peut citer de manière non exhaustive les extraits d'Ortie (*Urtica urens* ou *Urtica dioica*), la griffe du diable (*Harpagophytum procumbens*), le pissenlit (*Taraxacum dens leonis*), le Gotu Kola (*Boswellia serrata*), etc....

Ces extraits de plantes peuvent en outre être avantageusement combinés avec des molécules chondroprotectrices et des acides gras essentiels (oméga 3 & oméga 6) afin d'offrir une action antidouleur synergique et de restaurer la qualité des fluides intra-articulaires.

INFLAMMATIONS ARTICULAIRES AIGUËS-ARTHRITE

Ici aussi l'aromathérapie privilégie la voie transcutanée pour réduire au maximum le temps entre l'application et la sensation de soulagement. Sachant que les inflammations articulaires aiguës peuvent être de diverses étiologies (infectieuse, mécanique (insertion de cristaux d'acide urique au niveau synovial...)), la prise de compléments enrichis en extraits secs de plantes reste bien entendu à conseiller.

Face à l'acuité de ce type de pathologie, la composition d'HE choisie s'est vue concentrée et enrichie par l'HE de Laurier noble (*Laurus nobilis*), qui est un excellent antalgique percutané tout en démontrant une activité antiseptique à relativement large spectre qui se révélera bienvenue en cas d'arthrite septique.

- HECT *Gaultheria procumbens* (Gaulthérie couchée) 2 ml
- HECT *Pin pumillionis* (Pin des Montagnes) 1 ml
- HECT *Laurus nobilis* (Laurier noble) 1 ml
- HECT *Thymus vulgaris* (Thym à paracymène) 3 ml

Teinture mère Arnica montana	2 ml
Teinture mère Harpagophytum procumbens	4 ml
Alcool pharmaceutique	QSP 100 ml

Mode d'utilisation : Massage local 2 à 3 fois par jour jusqu'à amélioration sensible des symptômes.

5. PROTOCOLE GÉNÉRAL DE STIMULATION DES ÉMONCTOIRES

Tout comme le nôtre, l'organisme des animaux est agressé quotidiennement que ce soit à l'extérieur ou de l'intérieur par toute une série de « toxines ». Ce peut être des microbes, des poisons chimiques, d'autres toxines métaboliques, voire des sous-produits de dégradation de voies métaboliques de défense qui, s'ils ne sont pas éliminés, peuvent engendrer une toxicité envers les cellules et tissus qu'ils étaient sensés défendre (c'est par exemple le cas des radicaux libres).

Face aux agressions, l'organisme mammifère possède une panoplie de défenses mécaniques et biologiques qui, la plupart du temps, sont tout à fait efficaces dans leur lutte contre les divers agents agresseurs. Dans ce contexte, la phase d'élimination des déchets toxiques mais également des déchets métaboliques est d'une importance primordiale.

Cette fonction d'élimination fait intervenir une série d'organes clés (ou émonctoires) que sont **le foie, les reins, les poumons, les intestins, la peau**. Ces organes participent activement à la métabolisation des toxines et/ou à leur élimination naturelle.

Alors que les poumons et la peau ont uniquement une fonction d'excrétion, les reins et surtout le foie sont particulièrement sollicités dès qu'il s'agit de purifier l'organisme de quelque manière que ce soit. Ainsi le philosophe médecin (et non l'inverse !) pourrait dire à peu près « Donne-moi ton bilan hépatique et je te dirai qui tu es et comment tu te sens ».

A contrario, le développement d'un foyer infectieux, inflammatoire, d'une dermatose, de l'une ou l'autre affection métabolique, doit laisser à penser que les organes de purification de l'organisme ont été (trop) sollicités et qu'il serait bon d'en assurer la purge et le drainage. Les animaux sauvages

le savent d'ailleurs d'instinct et adoptent un comportement systématique en de telles circonstances : boire beaucoup, ne pas manger et ingérer certaines herbes.

L'intention des formules que nous vous proposons ci-dessous est de participer à la régénération et au drainage de ces organes de purification (foie, vésicule, rein) grâce à l'action d'huiles essentielles spécifiquement associés à la sphère hépato-rénale. Ces HE possèdent une action stimulatrice et régénératrice des hépatocytes et des canaux biliaires et participent activement à la décongestion du couple foie-vésicule ainsi que des reins. De telles synergies de drainage doivent impérativement se prescrire durant une durée minimale de 3 semaines, à répéter éventuellement selon la nécessité et la pathologie associée.

PROTOCOLE GÉNÉRAL PAR VOIE ORALE

- HECT *Mentha piperita* (Menthe poivrée) 0,5ml
- HECT *Thymus vulgaris* et thuyanol (Thym à thuyanol) 0,5ml
- HECT *Citrus limonum* (Citron-zeste) 0,5 ml
- HECT *Apium graveolens* (Céleri) 0,2 ml
- HECT *Rosmarinus off.* et verbénone (Romarin verbénone) 0,2 ml
- HECT *Ledum groenlandicum* (Ledon du Groeland) 0,3 ml

Application :

- faire des capsules molles* contenant 50 mg de la synergie ci-dessus
- donner une capsule/jour/ 10 kg durant minimum 3 semaines

OU

- mélanger 2 gouttes/jour/ 10 kg de ce mélange dans la nourriture durant minimum 3 semaines

** Disponible dans le commerce sous le nom de OLEOCAPS 8 ou DEPUR*

PROTOCOLE GÉNÉRAL PAR VOIE EXTERNE

La voie cutanée doit ici être considérée comme un adjuvant au traitement oral mais ne pourra suffire à elle-même car les principes actifs contenus dans beaucoup d'HE hépatostimulantes peuvent induire une photosensibilité. La synergie proposée ici ne recense donc que les HE particulièrement sûres en application topique.

• HECT Rosmarinus off. verbénone (Romarin à verbénone)	1 ml
• HECT Thymus vulgaris et thuyanol (Thym à thuyanol)	0,5 ml
• HECT Mentha piperita (Menthe poivrée)	0,3 ml
• HECT Gaultheria procubens (Gaulthérie couchée)	0,4 ml
• HECT Ledum groelandicum (Lédon du Groenland)	0,2 ml
• HECT Helichrysum italicum (Immortelle)	0,1 ml
Huile végétale de Noisette	QSP 50 ml

Application : de 4 à 8 gouttes du mélange en massage sur l'abdomen, une fois par jour.

6. PROTOCOLE DE CICATRISATION DE PLAIES

Le terme de « plaie » signifie ici des plaies fessent-elles importantes de surface, telles des écorchures, coupures, morsures, sans arrachement, granulome de léchage, et... Les HE ne peuvent donc pas être envisagées pour résorber une plaie ouverte, ni être appliquées sur des muqueuses internes avant de suturer la plaie.

La phyto-aromathérapie s'avère particulièrement efficace dans le soin des plaies et blessures. En effet, la pluralité des propriétés des HE et autres extraits végétaux permet d'apporter une solution complète au problème souvent complexe de la cicatrisation.

Une bonne formulation cicatrisante se doit d'être antiseptique, antalgique, anti-inflammatoire, hémostatique (arrêt des saignements) et doit promouvoir la régénération des tissus du derme et de l'épiderme. La rapidité de l'action cicatrisante est aussi un élément important chez certains animaux, il est soit difficile soit impossible de contenir et/ou d'immobiliser la zone blessée afin d'en assurer un soin optimal. D'autre part les tensions épidermiques, dues aux importantes masses musculaires, sont parfois telles qu'elles empêchent aux lèvres de la plaie d'opérer un rapprochement rapide, amenant ainsi le développement de tissus anarchiques d'hypergranulation (chéloïdes ou chairs sauvages). Enfin le produit doit être particulièrement bien toléré par une peau fragilisée et ne peut en aucun cas induire ou entretenir le foyer inflammatoire.

